REPUBLIQUE FRANÇAISE — LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE

Elections Législatives du 23 Novembre 1958

DEPARTEMENT DE L'ISÈRE — 6E CIRCONSCRIPTION

Mes chères Concitoyennes,

Mes chers Concitoyens,

Après les journées d'angoisse du mois de Mai dernier où notre Pays s'est trouvé si proche de l'abîme, la Démocratie, qui a failli sombrer dans la Guerre Civile, a été sauvée en même temps que nos Libertés, grâce à l'intervention décisive du Libérateur du territoire.

Le référendum du 28 Septembre a fait passer sur le Pays tout entier un grand souffle d'espoir. A une majorité écrasante, la France a marqué sa volonté de rejeter les querelles et les faux problèmes dont sa vie publique a été trop longtemps empoisonnée, de saisir la chance qui, une fois encore, lui était offerte et de voir, dans des institutions rénovées, se bâtir une République nouvelle.

Puis, le Gouvernement du Général DE GAULLE a enfin donné au Pays le scrutin d'arrondissement que l'Assemblée Nationale s'était obstinée à lui refuser. L'électeur peut maintenant choisir son élu sans que celui-ci soit imposé sur une liste et dans un ordre qu'il devait subir en silence. Et c'est parce que la parole a été vraîment rendue au peuple sans intermédiaire, qu'aujourd'hui, librement, je me présente à vos libres suffrages.

Conseiller Général du Canton de ST-JEAN-DE-BOURNAY depuis 1945 et Maire du Chef-lieu, ma vie s'est passée au milieu de vous, mêlée à vos joies et à vos peines, à vos déceptions comme à vos espérances, à vos loisirs comme à vos travaux. Tous les Cantons de notre vaste circonscription, je les ai parcourus bien souvent en tous sens ; dans la plupart de nos communes, depuis de longues années, je compte des amis véritables ; ils ont encouragé ma candidature, je sais qu'ils vont la soutenir auprès du corps électoral et dès maintenant, je les en remercie.

Je connais bien les problèmes qui se posent dans chacune de nos Communes, pour avoir à résoudre les mêmes dans celle que j'ai l'honneur d'administrer ; je connais aussi les difficultés de nos populations rurales, de nos exploitations agricoles, que, depuis de si longues années, ma profession m'a fait mesurer et comprendre, car, moi aussi je suis un paysan. Je connais aussi les difficiles problèmes qui se posent aux populations ouvrières de nos cités et de nos bourgs ; je connais aussi les soucis fiscaux des Commerçants et des artisans car, moi aussi, je suis un commerçant. Enfin, je connais aussi les difficultés éprouvées par tous les Anciens Combattants, mes frères d'armes. Aux uns et aux autres, j'offre le concours d'une expérience lentement acquise et d'une bonne volonté qu'on ne trouvera pas en défaut.

La nouvelle République aura besoin d'hommes libres qui, sur le plan de la Politique générale ne considèrent pas que le rôle d'un parlementaire est d'empêcher le Gouvernement de gouverner mais bien, la confiance ayant été donnée, d'aider le Gouvernement à mettre en œuvre sa politique dont il appartient aux assemblées de contrôler l'application : voila la règle de la vraie démocratie dont le régime d'hier ne nous avait donné qu'une caricature.

Demain, il y aura à poursuivre le magnifique redressement entrepris par le Gouvernement du Général De GAULLE qui nous a rendu fier d'être Français et qui fait que la France est, à nouveau, écoutée dans le monde.

Mais la Ve République a de lourdes tâches devant elle, auxquelles elle devra faire face sans tarder : achever la pacification de l'Algérie, qui rendra nos jeunes soldats au travail pacifique qui les attend et la tranquillité aux cœurs des mères ; organiser la vaste communauté humaine des peuples d'Afrique noire ; promouvoir notre agriculture et la vie paysanne, d'abord par justice sociale et pour qu'elle ait sa part des vastes débouchés de l'Europe qui vont s'ouvrir bientôt avec le Marché Commun ; donner à notre jeunesse nombreuse, des Etablissements d'enseignement largement accessibles à nos enfants des campagnes trop longtemps défavorisés et leur ouvrir ainsi l'avenir ; enfin, dans l'immédiat, par tous les moyens, éviter la récession économique et le chômage avec toutes les conséquences défavorables qu'ils entraineraient pour l'ouvrier et le commrçant. Prévoir également une fiscalité simplifiée qui pourrait par exemple s'appliquer à la profession.

Toutes ces tâches, quelques-unes parmi tant d'autres qui ne sont point des articles de programme, mais des impératifs qui s'imposent à nous, elles ne pourront être accomplies que dans une atmosphère de concorde nationale et dans l'effort de tous. Le progrès social, le mieux-être général en seront la récompense, mais cette récompense, nous ne pouvons espérer la mériter et l'atteindre que si tous nous savons nous unir pour l'action féconde et pour une République meilleure et plus fraternelle.

Mes Chères Concitoyennes et mes Chers Concitoyens,

Je remercie de tout cœur mon ami, le citoyen Jean MEDALIN, le si dévoué professeur d'enseignement agricole, que nos populations rurales connaissent bien et qui lui ont si souvent manifesté leur amitié, du précieux appui que son nom m'apporte.

Je me suis adressé à vous simplement et sans contrainte, comme un homme de bonne foi qui s'adresse à des femmes et à des hommes de bonne foi.

Je ne vous ferai pas de nombreuses promesses dont trop souvent nous ont rebattu les oreilles, les démagogues ; je ne vous en ferai qu'une, la seule que je sois sûre de pouvoir tenir, c'est **si vous faites de moi votre élu, de mettre tout mon temps et le dévouement dont je me sens capable, au service des justes causes, qu'elles soient individuelles ou collectives et aussi, bien entendu, au service de notre Nouvelle République et de notre Cher Grand Pays !**

Louis MONTAGNAT

Meunier à façon - Agriculteur,
Chevalier de la Légion d'Honneur,
Médaille Militaire,
Croix de Guerre 1914-1918 *et* 1939-1945
Médaille de la Reconnaissance Française
Officier de l'Instruction Publique
Chevalier du Mérite Agricole
Conseiller Général de l'Isère
Maire de SAINT-JEAN-DE-BOURNAY

Candidat Républicain-Paysan

Le Remplaçant éventuel :

Jean MEDALIN

Professeur d'Enseignement Agricole
au PEAGE-DE-ROUSSILLON.

VERNEY, VIENNE.